



ASSET MANAGEMENT
ABC ARBITRAGE

Extension de l'agrément AMF de la société ABC arbitrage Asset Management

La société ABC arbitrage Asset Management, société de gestion de portefeuille, filiale à 100% de la société ABC arbitrage, est autorisée par décision de l'Autorité des Marchés Financiers en date du 6 mars 2007, à gérer des fonds de droits étrangers.

Cette extension d'agrément constitue une nouvelle étape dans la capacité du Groupe à développer une activité de gestion pour compte de tiers, antérieurement limitée aux mandats de gestion.

Le projet actuel de la société ABC arbitrage Asset Management est de proposer ses stratégies d'arbitrage à des investisseurs institutionnels ou qualifiés.

A propos du groupe ABC arbitrage :

Créé en 1995, le groupe ABC arbitrage est spécialisé dans la conception scientifique de stratégies d'arbitrages boursiers sur les principales places financières mondiales. Investisseur indépendant coté à l'EUROLIST d'EURONEXT Paris, ABC arbitrage intervient sur de multiples opérations grâce à l'élaboration de modèles performants, une organisation industrielle dédiée et une politique de gestion de risques affinée. La société de gestion ABC arbitrage Asset Management, détenue à 100% par ABC arbitrage, conduit l'activité opérationnelle du groupe depuis 2004.

Contact :

Julien AUMONT

Responsable de la Communication

Tél. : 01 53 00 55 00 / E-mail : actionnaires@abc-arbitrage.com

Retrouvez les données financières et l'ensemble des communications officielles et réglementaires dans la rubrique « Finance » du site www.abc-arbitrage.com

Code ISIN : FR0004040608